Demande de certificat de capacité civile Informations pratiques

Cette notice explicative vous renseigne sur les conditions à remplir et les éléments à fournir pour obtenir un certificat de capacité civile.

Le certificat de capacité civile atteste qu'une personne âgée de plus de 18 ans et domiciliée sur le canton de Genève n'est pas au bénéfice d'une curatelle la privant de sa capacité civile et peut donc s'engager sur le plan juridique.

1. Conditions pour obtenir le certificat demandé

- Être domicilié e dans le canton de Genève
- Être âgé·e de plus de 18 ans
- Ne pas être sous curatelle qui limite les droits civils

2. Documents à fournir

- Original du formulaire (page 2) daté et signé
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité de la demandeuse ou du demandeur (passeport, carte d'identité, permis d'établissement/de séjour)
- Copie du justificatif de paiement de Fr. 50.- (ne s'applique pas aux démarches en ligne ni aux virements bancaires)

Si la situation l'exige, le tribunal peut réclamer tout justificatif supplémentaire.

3. Emoluments

- Le prix de cette démarche est de Fr. 50.-
- L'émolument est dû indépendamment de savoir si le certificat de capacité civile peut ou non être délivré
- Le paiement peut s'effectuer soit avant le dépôt de la demande en utilisant les coordonnées bancaires ci-dessous, soit par paiement au guichet du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant par carte bancaire (Maestro, Mastercard, Visa) ou par TWINT:

Compte CCP	12-1-2
IBAN	CH83 0078 8000 A325 7183 1
Versement pour	Banque cantonale de Genève, 1211 Genève 2
	Etat de Genève, Pouvoir judiciaire
Motif du versement	Certificat de capacité civile
ou référence	Nom de la demandeuse ou du demandeur

4. Dépôt de la demande

Le formulaire et les autres documents à fournir doivent être transmis au tribunal en 1 exemplaire:



- **En ligne:** la démarche peut être effectuée entièrement en ligne (zéro papier): https://www.ge.ch/demander-certificat-capacite-civile
- Ou par courrier, pli simple ou pli recommandé Tribunal de protection de l'adulte de l'enfant Rue des Glacis-de-Rive 6 Case postale 3950, 1211 Genève 3
- Ou au guichet: Rue des Glacis-de-Rive 6, 1207 Genève, entre 10h et 13h

5. Informations

- Le délai estimé de traitement de la demande par le tribunal est d'environ 5 jours ouvrables. Le certificat vous sera expédié en 2 exemplaires par courrier postal (pli A).
- Pour que le tribunal puisse traiter la demande, le justificatif du paiement doit être obligatoirement joint au formulaire dûment rempli (ne s'applique pas pour les démarches en ligne).

6. En cas de question

- Pour toute question en lien avec ce formulaire, vous pouvez vous adresser au Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant au guichet, par téléphone ou par courriel.
- Le tribunal n'est pas en droit de donner des conseils juridiques. Pour toute question d'ordre juridique, contactez une permanence juridique, un e avocat e ou un e notaire.

Demande de certificat de capacité civile Formulaire

Le certificat de capacité civile atteste de la possibilité pour une personne physique âgée de plus de 18 ans de pouvoir ou non s'engager sur le plan juridique (capacité civile active).

Il est délivré aux personnes domiciliées sur le canton de Genève uniquement.

Vous pouvez aussi effectuer cette démarche entièrement en ligne (zéro papier) :

https://www.ge.ch/demander-certificat-capacite-civile

VISA

Données personnelles

Nom(s)		
Prénom(s)		
Nationalité(s)		
Date de naissance		
Commune d'origine (citoyen·ne suisse uniquemen	t)	
Adresse:		
N° de téléphone	E-mail	
 Annexes justificatives obligatoires (voir informations pratiques, page 1): Copie d'une pièce d'identité Copie du justificatif de paiement de Fr. 50 		
	ite la délivrance d'un certificat de capacité civile, qui sera adressé à s vérifications d'usage et sur la base des justificatifs présentés.	
Fait à Genève, le (date)	Signature	